

Professionnels de santé,

**Mettez à jour
vos anticorps**



**Grippe, rougeole,
coqueluche,...**

**Pour protéger
vos patients,
vaccinez-vous !**

En plus des vaccins diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) et Hépatite B, le calendrier vaccinal recommande certaines vaccinations pour les professionnels de santé et les professionnels en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque.

La vaccination vous protège des maladies auxquelles vous êtes quotidiennement exposés, mais elle protège aussi les patients, les personnes fragiles que vous côtoyez : personnes âgées, immunodéprimées, femmes enceintes, jeunes enfants, nourrissons...

Les vaccinations recommandées :

GRIPPE

La vaccination contre la grippe est recommandée chaque année, à l'ouverture de la campagne de vaccination et particulièrement pour les professionnels de santé en contact avec les personnes à risque de grippe sévère.

COQUELUCHE

Les rappels sont à faire à 25, 45 et 65 ans en même temps que le DTP.

ROUGEOLE

Les professionnels non vaccinés, sans antécédent de rougeole, doivent recevoir 2 doses de vaccin s'ils sont nés à partir de 1980, une dose s'ils sont nés avant 1980.

VARICELLE

La vaccination est recommandée pour les professionnels de santé et de la petite enfance sans antécédent de varicelle et dont la sérologie est négative.